UCLouvain

CAEM2M

2023 - 2024

Master [120] en communication appliquée spécialisée - éducation aux médias

Autre site - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français
Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**
Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**
Activités sur d'autres sites : **NON**
Domaine d'études principal : **Information et communication**
Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**
Sigle du programme: **CAEM2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction 2
Profil enseignement 3
Compétences et acquis au terme de la formation 3
Programme 3
Prérequis entre cours 3
Cours et acquis d'apprentissage du programme 3
Informations diverses 4
Conditions d'accès 4
Evaluation au cours de la formation 6

CAEM2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

L'ensemble des informations utiles pour ce programme sont reprises sur le site de l'IHECS.

ATTENTION : s'inscrire à cette formation se fait donc auprès de l'établissement qui en a la gestion administrative, à savoir l'IHECS, et pas auprès du service des inscriptions de l'UCLouvain.

CAEM2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

CAEM2M Programme

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

CAEM2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2° cycle universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

L'ensemble des informations utiles pour ce programme sont reprises sur le site de l'IHECS.

ATTENTION : s'inscrire à cette formation se fait donc auprès de l'établissement qui en a la gestion administrative, à savoir *l'IHECS* , et pas auprès du service des inscriptions de l'UCLouvain.

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bacheliers étrangers			

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les passerelles vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
BA - AESI orientation Arts plastiques - jusque 15 crédits supplémentaires BA - AESI orientation Education physique - jusque 15 crédits supplémentaires BA - AESI orientation Français et français langue étrangère - jusque 15 crédits supplémentaires BA - AESI orientation Français et morale - jusque 15 crédits supplémentaires BA - AESI orientation Français et religion - jusque 15 crédits supplémentaires BA - AESI orientation Langues germaniques - jusque 15 crédits supplémentaires BA - AESI orientation Mathématiques - jusque 15 crédits supplémentaires BA - AESI orientation Sciences économiques et sciences économiques appliquées - jusque 15 crédits supplémentaires	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire.	Type court

BA - AESI orientation Sciences humaines: géographie, histoire, sciences sociales - jusque 15 crédits supplémentaires
BA - AESI orientation Sciences: biologie, chimie, physique - jusque 15 crédits supplémentaires
BA - bibliothécaire-documentaliste - jusque 15 crédits supplémentaires
BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif - jusque 15 crédits supplémentaires
BA - instituteur(trice) préscolaire - jusque 15 crédits supplémentaires
BA - instituteur(trice) primaire - jusque 15 crédits supplémentaires
BA en communication - jusque 15 crédits supplémentaires
BA en écriture multimédia - jusque 15 crédits supplémentaires

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Masters			

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la Valorisation des acquis de l'expérience.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le Service des Inscriptions de l'université.

ATTENTION : s'inscrire à cette formation se fait auprès de l'établissement qui en a la gestion administrative, à savoir l' *IHECS* , et pas auprès du service des inscriptions de l'UCLouvain.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».